



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Situation sanitaire

Question au Gouvernement n° 4540

#### Texte de la question

#### SITUATION SANITAIRE

**M. le président.** La parole est à M. Olivier Becht.

**M. Olivier Becht.** Ma question s'adresse à M. Jean-Michel Blanquer, représentant M. le Premier ministre.

Monsieur le ministre, nous espérons évidemment tous pouvoir tourner la page de l'épidémie de covid-19 ; hélas, nous voyons bien que la cinquième vague est en train de démarrer. Même si nous sommes mieux vaccinés que nombre de nos voisins, nous regardons avec appréhension ce qui se passe chez certains d'entre eux, en particulier les Autrichiens, les Allemands et les Néerlandais qui restaurent des couvre-feux et vont parfois jusqu'à se reconfiner totalement. Les Françaises et les Français se demandent dans quelles conditions ils pourront célébrer les fêtes de fin d'année, notamment Noël.

**M. Fabien Di Filippo.** Le Gouvernement ferait mieux de bosser un peu !

**M. Olivier Becht.** Ma question est la suivante : que peut-on faire pour rappeler aux Français l'importance des gestes barrières et la nécessité de casser la courbe des contaminations, pour éviter d'avoir à prendre de nouveau des mesures restrictives de liberté ? Que peut-on faire pour éviter notamment que le virus n'entre dans les familles ? Le Premier ministre en est malheureusement un exemple : il est compliqué, dans le cadre familial, de renoncer à déjeuner ou à dîner avec ses proches.

**M. Maxime Minot.** Elle a bon dos, sa fille !

**M. Olivier Becht.** Il est quasiment impossible de renoncer à embrasser ses enfants. Que peut-on faire, en particulier à l'école, pour éviter que les enfants ne ramènent le virus dans les familles ?

**M. Thibault Bazin.** Sa fille, elle a bon dos !

**M. Olivier Becht.** Que peut-on faire dans les bars, dans les restaurants et dans les cantines, là où on est obligé d'enlever le masque ? Peut-on envisager d'installer enfin des appareils de renouvellement de l'air, et dans certains cas de revenir à des jauges ? Quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement pour éviter que des mesures plus dures, restrictives de liberté, soient prises dans trois semaines ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ens.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Je précise que M. Jean-Michel Blanquer représente cet après-midi le Premier ministre...

**M. Pierre Cordier.** Quel honneur !

**M. le président.** ...qui, comme vous le savez, a été déclaré positif à la covid-19. Son temps de parole, lorsqu'il s'exprime, n'est par conséquent pas limité...

**M. Thibault Bazin.** Qu'il n'abuse pas, quand même !

**M. le président.** ...et nous vous prions, monsieur le ministre, de transmettre au Premier ministre nos vœux de prompt et complet rétablissement au nom de la représentation nationale. (*Applaudissements sur de nombreux bancs de tous les groupes.*)

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.** Je le ferai évidemment, monsieur le président, et je joins ma parole à la vôtre et à celle de Mme Marie-George Buffet pour souhaiter au Premier ministre un très prompt rétablissement. Comme vous le savez, les dernières nouvelles sont bonnes et rassurantes.

**M. Thibault Bazin.** Ah !

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre.** Votre question, monsieur le président Becht, nous renvoie à des enjeux généraux de protection ; elle nous permet aussi de rappeler des choses qui sont pour certaines bien connues mais dont d'autres sont parfois oubliées.

D'abord, n'oublions jamais que nous sommes dans une situation plus favorable que lors des précédentes vagues, tout simplement parce que nous sommes un peuple vacciné, davantage que la moyenne des Européens. C'est évidemment un premier succès et une chance pour notre pays, mais cela ne peut que nous inciter à faire davantage. Alors que 75 % des Français ont complété leur schéma vaccinal, nous ne pouvons qu'espérer aller plus loin ; il faut insister là-dessus. Il faut aussi rappeler que les personnes ayant plus de 40 ans ont désormais vocation à faire un rappel de vaccination. Cela devra être fait car c'est un point essentiel : lorsqu'une personne vaccinée est contaminée, ce qui arrive beaucoup plus rarement qu'aux non-vaccinés, ses symptômes sont bien moins graves. Il faut continuer à le dire !

Notre système scolaire, par ailleurs, est actuellement notre plus fort atout : la France est l'un des très rares pays d'Europe où plus de 75 % des enfants de plus de 12 ans sont eux aussi vaccinés. C'est une chance et c'est ce qui nous permet de conserver ouvert – pour l'essentiel – notre enseignement secondaire.

Le deuxième élément de protection dont nous disposons et qu'il faut continuer à utiliser – avant que n'arrive le vaccin, c'était le premier –, c'est la stratégie « tester, alerter, protéger ». Elle est elle aussi essentielle et son importance doit être rappelée à tous. Il est fondamental que nous soyons capables de remonter les chaînes de contamination et de tester ceux qui doivent l'être ; c'est vrai dans la société en général mais aussi, plus particulièrement, à l'école. Je pense surtout à l'école primaire : nous y déployons les tests salivaires ainsi que de nouvelles expérimentations que nous élargirons peut-être dans les temps qui viennent, en fonction de l'évolution du contexte sanitaire. La situation, c'est vrai, est difficile : au moment où je vous parle, 6 000 classes sont fermées – je rappelle que l'année dernière, au pic de l'épidémie, alors que nous avons réussi à maintenir l'école ouverte, 12 000 classes étaient fermées. Nous continuons donc à la surveiller de près, notamment grâce à la stratégie « tester, alerter, protéger ».

En troisième lieu, il faut rappeler l'importance des gestes barrières. Vous l'avez dit, il faut les renforcer et il est vrai que l'on constate parfois, dans la vie quotidienne, un certain relâchement.

**M. Thibault Bazin.** Il faudrait le dire au Premier ministre !

**M. Fabien Di Filippo.** Les enfants de six ans sont plus responsables que le Premier ministre !

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre.** Je constate que ce relâchement est bien moindre dans le milieu scolaire ; je veux donc saluer l'attitude des personnels mais aussi celle des enfants, des élèves qui ont parfois dû remettre le masque alors qu'ils avaient pu l'enlever dans la période précédente. Grâce à leur civisme, le milieu scolaire n'est pas particulièrement contaminant ; on y apprend d'ailleurs les gestes barrières. Nous devons souhaiter que le respect véritable de ces gestes se généralise à l'ensemble de la société, ainsi que le contrôle effectif du passe sanitaire et tout ce qui nous permet de nous protéger.

C'est à cette condition que nous réussirons et c'est parce que nous y avons été attentifs que nous nous trouvons dans une situation moins inquiétante que d'autres pays d'Europe. Rappelons que la vague touche l'Europe entière et qu'elle met en évidence certains atouts de la France, ceux que j'ai rappelés précédemment mais aussi le fait que nous soyons en mesure de prendre des décisions valant pour l'ensemble du pays. On se rend compte que c'est très utile, surtout lorsqu'on observe les désordres qui se font jour dans les pays où la décision est beaucoup plus hétérogène. Nous devons donc continuer à suivre cette logique : il s'agit dans certains cas de prendre les décisions qui s'imposent – je les ai évoqués –, et plus généralement, pour tous les citoyens français, de faire preuve de civisme. Je suis certain que les Français seront de nouveau capables d'agir en ce sens. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Olivier Becht](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (5<sup>e</sup> circonscription) - Agir ensemble

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4540

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, jeunesse et sports

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [24 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 novembre 2021](#)